

PIERRE-JEAN **LUIZARD**

TEXT O

Chiites et sunnites, la grande discorde *en 100 questions*



CHIITES ET SUNNITES
LA GRANDE DISCORDE
en 100 questions

Du même auteur

La République et l'Islam. Aux sources du malentendu, Paris, Tallandier, 2019.

Le Piège Daech. L'État islamique ou le retour de l'Histoire, La Découverte, 2015.

Histoire politique du clergé chiite (xviii^e-xxi^e siècle), Fayard, 2014.

Comment est né l'Irak moderne ?, CNRS Éditions, 2009.

Laïcités autoritaires en terres d'islam, Fayard, 2007.

La Question irakienne, Fayard, 2004.

La Formation de l'Irak contemporain, CNRS Éditions, 1991.

PIERRE-JEAN LUIZARD

CHIITES ET SUNNITES
LA GRANDE DISCORDE
en 100 questions

Édition actualisée

TEXT0

Texto est une collection des éditions Tallandier

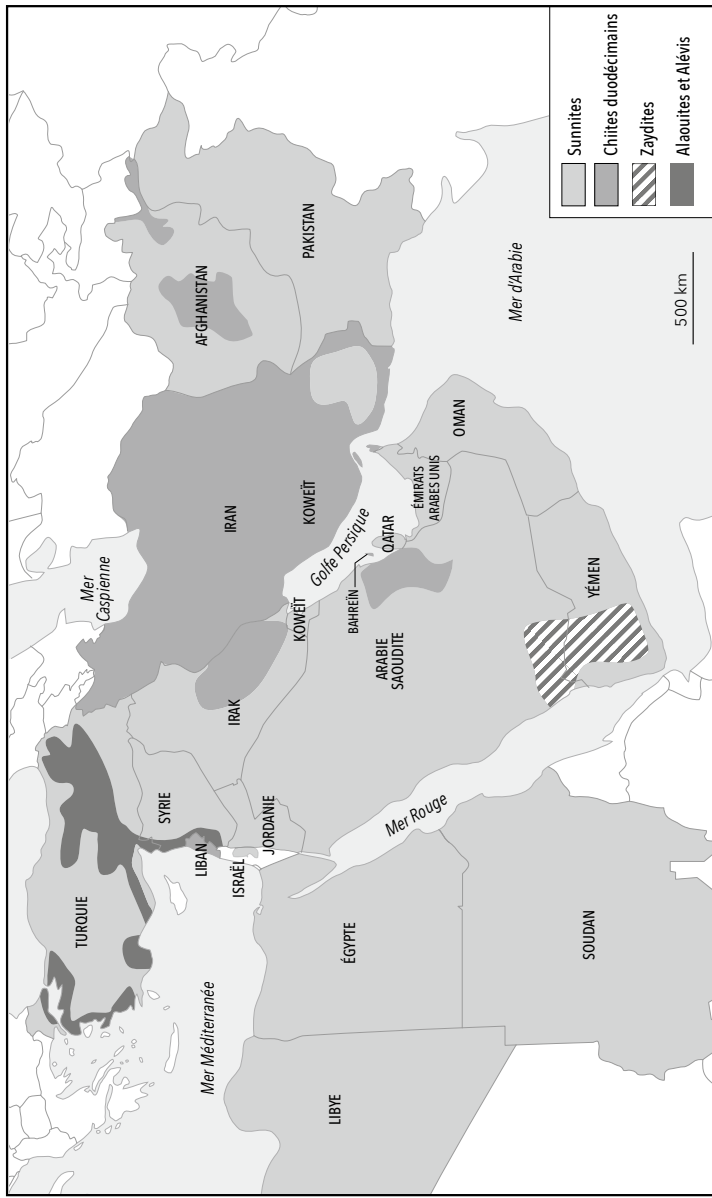
Cartes : © Légendes Cartographie / Éditions Tallandier, 2017

© Éditions Tallandier, 2017 et 2019 pour la présente édition
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris

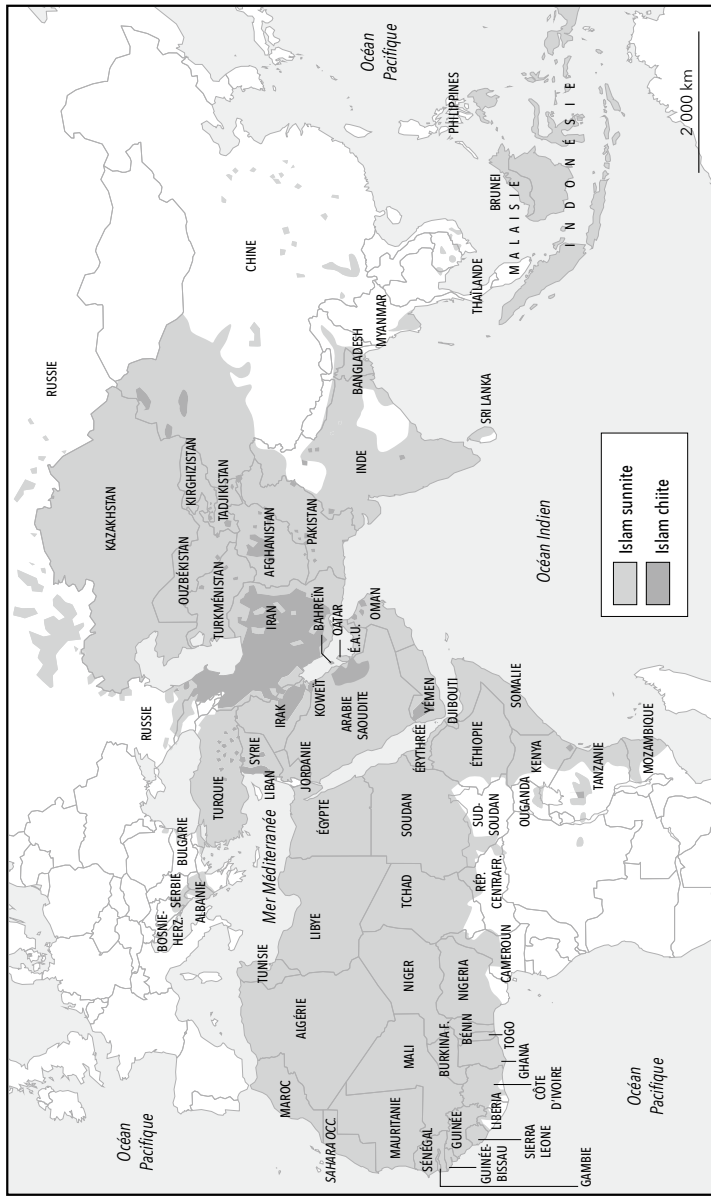
www.tallandier.com

ISBN : 979-10-210-4086-1

Géographie des communautés chiites duodécimaines, zaydites, alaouites et alévites au Moyen-Orient



Répartition des sunnites et des chiites dans le monde musulman



Introduction

Depuis 2011, le Moyen-Orient arabe connaît une tourmente généralisée qui l'entraîne vers le chaos. Alep, Mossoul, Sanaa... La liste des villes martyres s'allonge sans que quiconque ne paraisse en mesure de mettre un terme à des conflits difficiles à déchiffrer.

Il semble pourtant que les Printemps arabes, qui ont défié des régimes autoritaires en place depuis des décennies, soient l'événement déclencheur d'un processus ancien : la faillite d'États arabes, dont certains sont arrivés à un point extrême de délitement ; un éclatement croissant de l'autorité religieuse en islam sunnite, et, enfin, la globalisation d'une nouvelle grande « discorde » entre sunnites et chiïtes. Le mot arabe *fitna* (discorde) est employé par les théologiens pour décrire les premières divisions au sein de l'islam après la mort du Prophète Mahomet en 632.

Pour analyser cette discorde, nous avons choisi de remonter aux origines de la séparation entre sunnites et chiïtes et de suivre, au fil des siècles, les relations entre les deux principales branches de l'islam. Califat contre imamat, sunnites et chiïtes sont en désaccord. À qui doit revenir le pouvoir après la mort du Prophète de l'islam – qui était aussi un chef d'État ?

Cette question nous amène à la période moderne qui voit l'échec de plusieurs tentatives de rapprochement. De nouvelles causes, contemporaines celles-là, qui

vont semer les graines de la haine et du ressentiment, sont apparues. Ne sommes-nous pas en train d'assister aujourd'hui à une nouvelle *fitna* qui ressurgit sous une forme à la violence décuplée manifestant une globalisation sans précédent ?

Les Printemps arabes ont libéré les expressions les plus diverses des sociétés. Les premières semaines, des manifestations pacifiques, dont les mots d'ordre mettaient en avant le refus de l'autoritarisme, du népotisme, de la corruption, semblaient animer un processus irréversible. Les slogans étaient ceux de la société civile pour la liberté d'expression et contre la misère sociale. *Wâhed, wâhed, wâhed, ash-sha'b sûri wâhed !* (« Un, un, un, le peuple syrien est unifié ! ») – repris en chœur par les manifestants en 2011 – paraît tragiquement dérisoire face à la division en peau de léopard à l'infini du territoire syrien et des quartiers d'Alep pris et repris par telle ou telle faction.

L'Irak a connu un mouvement similaire, même si celui-ci s'est décliné sur un mode communautaire : il y a eu un Printemps chiite, animé par les partisans de l'imam Moqtada al-Sadr, un Printemps kurde ciblant les dirigeants en place et, particulièrement, Mas'oud Barzani, le président inamovible de la Région autonome du Kurdistan, et un Printemps sunnite. Ce dernier appelait à mettre un terme à la marginalisation de la communauté arabe sunnite qui représente environ 20 % de la population irakienne. Il faut rappeler que la reconstruction politique de l'Irak par les Américains, après 2003, s'est fondée sur l'appartenance communautaire, confessionnelle (chiite *versus* sunnite) et ethnique (arabe *versus* kurde) des Irakiens, annihilant tout espace public pour une citoyenneté commune.

La réponse des régimes en place est implacable. Le régime de Bachar al-Assad utilise la force brutale, envoyant l'armée bombarder les manifestants visés par des hélicoptères larguant des barils bourrés de poudre explosive. Damas libère les détenus salafistes des geôles du régime, pariant de façon explicite sur une confessionnalisation du conflit pour tenter de se sauver. En Irak, le gouvernement à majorité chiite de Nouri al-Maliki emploie la manière forte contre des mouvements qui revendiquaient (encore pacifiquement à l'époque) l'intégration de la communauté arabe sunnite dans le système politique en place.

Le Printemps arabe en Syrie aboutit au même résultat que l'occupation américaine de l'Irak : une déliquescence de l'État, réduit à une dimension communautaire dans un contexte de polarisation confessionnelle exacerbée.

Nous pouvons, certes, trouver des raisons à un tel processus dans la genèse mandataire ou coloniale de la plupart des États arabes faillis comme les États irakien, syrien ou libanais. Rappelons que ces derniers ont été créés par les puissances alliées victorieuses au lendemain de la Première Guerre mondiale. En 1920, la conférence de San Remo proclamait la création de nouveaux États arabes, chacun étant soumis à un régime de mandat (britannique pour l'Irak, la Jordanie et la Palestine, français pour la Syrie et le Liban). Ces États arabes croupions, aux frontières artificielles, remplaçaient les promesses faites aux Arabes d'un royaume arabe unifié indépendant. Dès leur fondation, ils se heurtèrent à l'opposition armée des majorités (chiite en Irak, sunnite en Syrie).

Ce fut la révolution de 1920 en Irak, contre le mandat britannique, et la proclamation d'un grand royaume arabe de Syrie avec Faysal sur son trône, englobant le Liban, la Jordanie et la Palestine la même année. Les armées britannique en Irak et française en Syrie (bataille de Maysaloun en 1920) imposèrent leur domination par la force. Le tropisme envers les minorités s'afficha rapidement : les puissances mandataires avaient compris qu'il est plus facile de diriger un pays en s'appuyant sur des minorités, d'autant plus dociles qu'elles se savent minoritaires. En Irak, les Britanniques donnèrent le monopole du pouvoir à des élites issues de la minorité arabe sunnite, excluant chiïtes et Kurdes, qui formaient plus des trois quarts de la population.

Ce fut le cas aussi en Syrie au début du mandat. La France tenta de diviser la Syrie à l'infini sur des bases confessionnelles : non contente d'avoir soustrait des régions à majorités musulmanes pour rendre le Liban viable avec la proclamation du Grand Liban en 1920, à majorité présumée chrétienne, elle créa dans la foulée un État des Alaouites, un État du Jabal druze, etc. Constatant que lesdites minorités ne lui étaient pas pour autant reconnaissantes, la France abandonna sa politique confessionnelle dans les années 1930 en Syrie.

De 1920 à 2003, l'État irakien, largement fondé contre sa société, est en guerre permanente contre celle-ci. Les Kurdes ne connaissent que de brefs répités sous le régime républicain, après 1958, et les chiïtes, majorité écartée du pouvoir, manifestent leur opposition, entre deux épisodes armés (1920, puis à partir des années 1970), à travers des partis souvent laïques (Parti communiste et même parti Baas à ses débuts), avant de revenir au mouvement religieux. La reconstruction

d'un nouvel État irakien par les Américains, à partir de 2003, s'est faite sur les mêmes bases communautaires. Les Américains ont simplement pris les exclus de l'ancien système (chiïtes et Kurdes) pour refonder le nouvel État irakien.

Or, dans ce type de système, il y a toujours des exclus : ceux qui avaient joui du monopole du pouvoir depuis l'époque ottomane, les Arabes sunnites, se retrouvaient dans la même situation que les chiïtes et les Kurdes plus de quatre-vingts ans durant. Menacée de ne plus être qu'une minorité marginalisée et sans ressource, soumise à un pouvoir à majorité chiïte, une majorité d'entre eux s'est donnée en désespoir de cause à l'État islamique.

En Syrie, l'illusion selon laquelle la réforme sociale et/ou le panarabisme pourraient pallier le manque de légitimité de l'État à ses débuts a duré plus longtemps. La période 1946-1963 marque l'apogée des « illusions nationales » avec une vie parlementaire et des partis politiques qui n'étaient pas communautaires. Cependant, l'État est demeuré la cible de groupes de solidarités claniques et régionales.

Ces solidarités constituent la première strate d'un confessionnalisme qui, en Syrie, s'est avancé masqué et a mis plus de temps à se déclarer qu'en Irak. Mais, dès les années 1960, les Alaouites, minorité pauvre et méprisée, commencent un travail d'entrisme dans les institutions de pouvoir : l'armée et le Baas. L'arrivée au pouvoir de Hafez al-Assad en 1970 permet à un clan et, au-delà, à une communauté, de sortir de la marginalisation. Lorsque le Printemps arabe arrive en 2011, le régime de Bachar al-Assad s'est replié sur sa base communautaire, avec une politique visant à confession-

naliser le conflit, considérée comme sa seule planche de salut.

Que dire du petit Liban qui ne pourrait pas sortir indemne d'une remise en cause du système étatique et frontalier moyen-oriental ? Il est le seul pays arabe à assumer officiellement son confessionnalisme politique. Entre 1975 et 1990, le pays du Cèdre a connu une guerre civile qui, à bien des égards, était une guerre confessionnelle entre chrétiens et musulmans, mais aussi entre sunnites et chiites.

Si ces pays arabes montrent les conséquences néfastes d'un héritage mandataire, on ne peut en dire autant du Yémen. L'ancienne Arabie heureuse est rattrapée par la globalisation du conflit confessionnel entre sunnites et chiites, alors que les zaydites, une branche éloignée du chiisme, ne peuvent être assimilés aux autres chiites dans quelque aspect que ce soit. Les hauts plateaux yéménites, au nord du pays, où vivent les zaydites, n'ont jamais été colonisés (une exception dans le monde arabe) et l'État yéménite unifié (qui réunit l'ex-Yémen du Nord et le Yémen du Sud) date de 1990 sans qu'une puissance étrangère ne puisse être accusée d'en être à l'origine. En l'occurrence, il s'agissait de la volonté des différents acteurs du pays d'unifier pour la première fois des régions qui, en fait, n'avaient jamais vécu ensemble : hauts plateaux, Tihama, région d'Aden, Hadramaout, déserts... Le modèle était, là encore, l'État westphalien moderne européen, souverain à l'intérieur de frontières reconnues. Les différents protagonistes de l'unité yéménite y voyaient un antidote à la toute-puissance du grand voisin saoudien. Là aussi, ce fut le Printemps arabe qui mit à jour les failles du système. Chaque région revendiqua plus d'autonomie et le

INTRODUCTION

conflit fut confisqué par sa dimension confessionnelle. La guerre actuelle au Yémen entre les zaydites et leurs adversaires est bien une guerre confessionnelle.

L'Arabie Saoudite et le petit émirat de Bahreïn connaissent également une polarisation confessionnelle croissante. Les Printemps arabes ont attisé des haines anciennes, posant la question du pluralisme en islam et de la capacité des États en place à l'accueillir sur une base citoyenne.

Il serait faux de circonscrire la discorde entre sunnites et chiites au monde arabe, même s'il en est l'épicentre. Il ne se passe pas une semaine sans qu'un attentat sanglant visant la communauté chiite ne l'endeuille à Karachi au Pakistan ou en Afghanistan, montrant que c'est un conflit global dont il s'agit, où s'affrontent les deux principales branches de l'islam.

Historien de l'islam contemporain dans les pays arabes du Moyen-Orient, j'ai passé de longues années au Qatar, en Syrie et au Liban, en Irak, en Égypte... Attaché à mettre en valeur les différentes manifestations de l'islam dans la région, depuis le clergé chiite en Irak jusqu'aux confréries soufies en Égypte, en passant par le mouvement réformiste musulman, j'ai exhumé la mémoire des oubliés de l'Histoire, notamment les communautés chiites du monde arabe.

Mettre en avant la dimension confessionnelle des conflits en cours n'élimine cependant pas les autres facteurs : l'échec des États en place à résoudre la question communautaire et les luttes d'influence entre acteurs régionaux et internationaux. Cet ouvrage se veut un éclairage, le plus didactique possible, sur un sujet complexe qui occupe quotidiennement l'actualité.

À L'ORIGINE DE LA SÉPARATION

1

Quels rôles aux premiers temps de l'islam pour les clans, tribus et familles ?

C'est à La Mecque que Mahomet reçut ses premières révélations de ce qui devint le Coran et qu'il commença à prêcher, ce qu'il continua tant que son clan, au sein de la tribu des Qoraysh, assura sa protection. En particulier, Abou Tâlib, son oncle paternel, membre des Banu Hâshim, les futurs Hachémites, eut un rôle déterminant. Père d'Ali, futur quatrième calife de l'islam, il avait recueilli le jeune orphelin.

Par ailleurs, les Compagnons du Prophète, terme réservé à ses partisans les plus proches, s'efforçaient d'assimiler ses enseignements. Les quatre premiers califes *râshidûn* (les « bien guidés »), Abou Bakr, Umar, Uthmân et Ali figuraient parmi eux. À l'instar de ces derniers, tous les califes arabes, omeyyades, puis abbassides, sont issus des Qoraysh. Après Khadîja, la première épouse du Prophète, Abou Bakr fut le deuxième, à croire en sa mission prophétique. Sa fille Aïcha épousa en outre Mahomet alors que ce dernier avait déjà un âge avancé.

La situation de La Mecque sur d'importantes routes caravanières et le prestige de la Kaaba, principal lieu saint abrahamique du Hédjaz, avaient conféré aux Qoraysh une richesse et une puissance inégalée dans

la région. Mais une rupture intervint entre Mahomet et ce clan, obligeant le Prophète de l'islam à migrer vers Médine en 622 – le début de l'hégire marque l'année zéro de l'islam.

La première dynastie de l'islam est celle des Omeyyades. Elle commence par le règne de Mu'âwiya (r. 661-680)¹. Après avoir été gouverneur de Syrie sous le califat d'un de ses parents, le troisième calife Uthmân, Mu'âwiya fit de Damas la capitale des Omeyyades.

1. L'abréviation « r. » indique les dates de règne.

2

Comment l'islam s'est-il divisé en trois branches : khârédjites, chiites et sunnites ?

À la mort du Prophète Mahomet, en 632, la jeune communauté musulmane était vulnérable. Les Compagnons du Prophète étaient divisés entre premiers convertis et ralliés de la dernière heure, les croyants entre *muhâjirûn* (les « immigrés » venus de La Mecque) et *ansâr* (les « aides », convertis de Médine où le Prophète s'établit après l'hégire, son émigration de La Mecque à Médine en septembre 622). L'insubordination des tribus bédouines risquait à chaque instant de lui porter un coup fatal, les querelles ancestrales entre Arabes du Nord et Arabes du Sud étant susceptibles de se réveiller à tout moment.

Quatre califes (« successeurs » du Prophète) prirent la tête des musulmans, les trois premiers désignés par leur prédécesseur ou par une assemblée. Umar, Uthmân et Ali périrent assassinés ; ce qui montre la fragilité des nouvelles institutions. Le quatrième calife, Ali, était le cousin et le gendre du Prophète dont il avait épousé l'une des filles, Fâtima, née de l'union avec sa première épouse Khadija.

Six mois à peine après la proclamation d'Ali, la coalition d'intérêts qui l'avait porté au califat se fis-

sura. Talha, Zubayr¹ et Aïcha, « l'épouse préférée » du Prophète pour les sunnites, entrèrent en rébellion. Leurs partisans furent écrasés dans le sud de l'Irak par les troupes d'Ali lors de la bataille du Chameau, le 9 décembre 656. Mu'âwiya s'engagea alors dans un long conflit avec Ali. En juin-juillet 657 se déroula, sur la rive droite de l'Euphrate, la bataille de Siffin. Mu'âwiya, en difficulté, proposa la procédure de l'arbitrage que le Coran préconise « quand deux partis de croyants se font la guerre ». Aucune solution véritable ne fut trouvée et la négociation se termina à l'avantage des Omeyyades.

L'acceptation de l'arbitrage par Ali fut le déclencheur, au sein de ses partisans, d'une sédition qui aboutit à la formation du premier grand schisme dans l'islam. Les khârédjites (« ceux qui sont sortis ») – ainsi furent-ils nommés – lui reprochèrent d'avoir renoncé à défendre sa légitimité par les armes, substituant à la décision de Dieu le verdict incertain d'un arbitrage humain. Ils revendiquaient le droit de se révolter contre un dirigeant injuste et contestaient la primauté des Qorayshites. Le 17 juillet 658, les troupes fidèles à Ali écrasèrent les khârédjites lors de la bataille de Nahrawân. En février 661, Ali périt, poignardé par un khârédjite dans la mosquée de Koufa en Irak. Le chiïsme (*shî'at 'Ali*) des premiers temps rassemblait les partisans d'Ali contre les Omeyyades et les khârédjites.

La mort d'Ali laissa ses partisans divisés. Certains se mirent à le diviniser, tandis que d'autres reconnurent son fils aîné, Hasan, comme son successeur légitime. Il

1. Talha et Zubayr, Compagnons du Prophète, étaient membres de la tribu des Qoraysh. Après avoir soutenu Ali, ils se retournèrent contre lui au moment où il venait d'être proclamé calife.

entra en conflit avec Mu'âwiya et leur confrontation aboutit à son abdication. Hasan mourut, empoisonné selon les chiïtes, à Médine. Mu'âwiya devint le premier calife omeyyade. La rupture entre le califat et les chiïtes se produisit après la mort de Hasan, tandis que son frère, Husayn, prenait la tête de la famille.

À la mort de Mu'âwiya à Damas en 680, son fils Yazîd lui succéda. Husayn, le petit-fils du Prophète, refusant de lui prêter allégeance, quitta Médine pour la ville irakienne de Koufa, où ses partisans s'étaient regroupés et l'avaient appelé à leur tête. Le 10 octobre 680 (10 *muharram* 61 de l'hégire), Husayn se heurta à Karbala aux forces de Yazîd, supérieures en nombre. C'est là qu'il trouva la mort, ainsi que plusieurs membres de sa famille. Cet épisode peut être considéré comme fondateur du chiïsme. Tenant les califes successeurs pour des usurpateurs, les chiïtes se retirèrent dans la clandestinité et le culte doloriste de leurs martyrs, plus particulièrement celui d'Ali et de son fils Husayn.

3

À qui doit revenir le pouvoir en islam après la mort du Prophète ?

Cette question divisa la jeune communauté musulmane, suscitant des schismes qui perdurent jusqu'à aujourd'hui. La question n'était pas seulement religieuse, mais aussi éminemment politique. En effet, le Prophète avait en même temps été un chef d'État et un chef de guerre. N'ayant ni eu d'enfant mâle ni rédigé de testament, il laissait sa communauté sans directives explicites quant à sa succession. Parmi les croyants, Mahomet distinguait les *ansâr* des *muhâjirûn*. Si les premiers étaient des convertis de Médine, les seconds étaient des immigrants de La Mecque, souvent liés à lui par des liens de parenté tribale (les Qoraysh). Les *muhâjirûn* réussirent à désigner l'un des leurs, un fidèle de la première heure, Abou Bakr, le père d'Aïcha, que les sunnites surnomment « la Mère des croyants », comme successeur du Prophète. La désignation eut lieu dans l'abri des Banu Sâ'ida, où l'opposition des *ansâr* fut aisément surmontée, mais les chiites contestèrent la légitimité de cette désignation.

Les membres de la Maison du Prophète (*Ahl al-Bayt*) se sentirent lésés. Fâtima, que les chiites appellent « la Resplendissante », et Ali s'opposèrent à une désignation aussi rapide – le Prophète n'était pas encore inhumé. En

effet, se basant sur une désignation faite par Mahomet à Ghadîr Khumm, version refusée par ses adversaires, Ali s'estimait le seul successeur du Prophète. Il réunit autour de lui des partisans. Le chiisme était en formation.

Ali et ses partisans finirent par accepter la nomination d'Abou Bakr. Avant de mourir, celui-ci désigna Umar, un autre Qorayshite, à sa succession, qui voulait revenir au principe d'élection à l'image de ce qui avait porté Abou Bakr au califat. C'est ainsi qu'il désigna son successeur en la personne d'Uthmân. Une fois de plus, Ali fut évincé par un *muhâjir* qorayshite. De nouveau, son parti et les Qorayshites s'opposèrent frontalement. L'assassinat d'Uthmân en 656 réveilla les tensions, beaucoup tenant Ali pour responsable de la mort du calife.

Ali échoua à exercer ses fonctions califales. L'abdication de Hasan en faveur de Mu'âwiya ne permit pas la réconciliation espérée. Les Omeyyades étaient un clan qorayshite. Les partisans d'Ali considéraient que leur légitimité était uniquement basée sur le lien tribal et sur leur fonction de Gardiens de la Kaaba à La Mecque quand les Arabes adoraient plusieurs divinités à la période pré-islamique. Ils lui opposaient la légitimité islamique fondée sur une filiation directe avec le Prophète, celle des Gens de la Famille du Prophète, les *Ahl al-Bayt*.

La question du pouvoir en islam fut la cause des deux grands schismes qui le divisèrent dès son origine. Les rivalités et les querelles entre Mecquois, Médinois, Qorayshites, Omeyyades et Gens de la Famille du Prophète peuvent sembler confuses et se réduire à des enjeux tribaux et claniques. Elles furent fondatrices de

plusieurs conceptions du pouvoir en islam. Ces conceptions rivales consacèrent, en ce qui concerne les sunnites et les chiïtes, deux visions antagonistes : là où les sunnites semblent privilégier le consensus (*ijmâ'*), l'unité de la communauté, la préservation du bien public et de l'ordre pour les musulmans, les chiïtes se veulent légitimistes et n'accordent leurs suffrages qu'à des descendants directs du Prophète.

4

Pourquoi deux des premiers califes ne sont-ils pas reconnus par les chiïtes ?

Les chiïtes reconnaissent du bout des lèvres le califat d'Abou Bakr et réservent leur soutien total au califat d'Ali. Les sunnites maintiennent qu'Ali aurait approuvé l'élection des trois premiers califes, tandis que les chiïtes réfutent cette assertion, une interprétation erronée, disent-ils, de la volonté d'Ali de ne pas précipiter la communauté musulmane dans un conflit interne alors qu'elle était menacée de toutes parts. Les chiïtes n'admettent ni le principe de l'élection du calife ni celui de la consultation (*shûra*). Ils réfutent les modes de désignation par le calife précédent et réservent la transmission héréditaire de la fonction aux descendants directs du Prophète.

L'attitude des chiïtes envers Abou Bakr était ambivalente. Ils ne lui pardonnaient pas d'avoir refusé à Fâtima, la fille du Prophète et l'épouse d'Ali, l'oasis de Fadak dont elle aurait dû hériter de son père. La critique la plus forte concernait la désignation d'Umar à sa propre succession. Durant le califat d'Umar, Ali garda le silence. Toutefois, le chiïsme se montra sévère avec Umar qu'il accusa de plusieurs innovations blâmables. Parmi celles-ci, le mariage tempo-

raire (*mut'a*)¹ toujours admis chez les chiïtes et qui fut interdit par Umar.

Selon une tradition remise en cause, y compris par certains sunnites, Umar aurait eu le temps, avant de mourir assassiné, de désigner Uthmân pour lui succéder. Son califat fut, de l'aveu même de nombreux sunnites, dommageable à la communauté musulmane. Les chiïtes accusaient Uthmân d'une série d'actes arbitraires qui dressèrent contre lui la majorité des musulmans. Celui-ci aurait favorisé le clan des Omeyyades, préparant l'arrivée au pouvoir de la future dynastie. Le fait d'imposer une recension du Coran souleva une farouche opposition. Toutefois, la recension uthmânienne finit par s'imposer, même en milieu chiïte.

Sur les quatre premiers califes, deux (Umar et Uthmân) sont clairement considérés comme des usurpateurs par les chiïtes. Ali est le seul dont la légitimité est à la fois reconnue par les chiïtes et les sunnites. Ces derniers le jugent falot et indécis. En revanche, pour les chiïtes, son bref califat est un âge d'or de l'islam, Ali symbolisant la sagesse et la bravoure sur le champ de bataille. L'idée qu'il fut le seul détenteur légitime du pouvoir durant les califats contestés d'Umar et d'Uthmân aboutit à le reconnaître en tant que premier Imam des chiïtes. Selon eux, le calife doit obligatoirement être l'Imam.

Les sunnites, eux, appellent les quatre premiers califes *râshidûn* (les « bien guidés »). Imamats chiïtes contre califat sunnite... On est à l'origine de deux institutions rivales.

1. Voir la question 57, « Qu'est-ce que le mariage temporaire ? », p. 210.